

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

paraissant les lundi et jeudi de chaque semaine

ABONNEMENT	6 MOIS	UN AN	ABONNEMENT ET INSERTIONS	ANNONCES ET AVIS
Côte d'Ivoire et pays de la CAPTEAO : voie ordinaire : .....	22.000	42.000	Adresser les demandes d'abonnement au Chef du <b>Service des Journaux officiels de la République</b> de Côte d'Ivoire, B.P. V 70 Abidjan, <b>BCEAO A 0005 0002.</b>	La ligne décomposée en corps 8 de 62 lettres ou signes, interlignes et blancs compris..... <b>2.500 francs</b> Pour chaque annonce répétée, la ligne... <b>1.500 francs</b>
voie aérienne.....	28.000	39.000		
communs : voie ordinaire.....	25.000	35.000	Les abonnés désireux de recevoir un reçu sont priés d'ajouter à leur envoi le montant de l'affranchissement.	Il n'est jamais compté moins de 10 lignes ou perçu moins de... <b>25.000 francs</b> pour les annonces.
voie aérienne.....	30.000	50.000		
Etranger : France et pays extérieurs communs : voie ordinaire .....	25.000	35.000	Les insertions au J.O.R.C.I. devront parvenir au Service des <i>Journaux officiels</i> au plus tard le jeudi précédant la date de parution du « J.O. »	Pour les exemplaires à certifier et à légaliser, il sera perçu en plus du prix du numéro les frais de timbre et de légalisation en vigueur.
voie aérienne .....	30.000	50.000		
Autres pays : voie ordinaire .....	25.000	35.000		
voie aérienne .....	40.000	50.000		
Prix du numéro de l'année courante .....	1.000			
Au-delà du cinquième exemplaire .....	800			
Prix du numéro d'une année antérieure .....	1.500			
Prix du numéro légalisé.....	2.000			
Pour les envois par poste, affranchissement en plus.				

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

#### 2017 ACTES PRESIDENTIELS

##### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

2016		
12 oct. ....	Décret n° 2016-788 relatif aux modalités d'application de l'ordonnance n° 2016-588 du 3 août 2016 portant titres d'occupation du domaine public.	645
30 nov. ....	Décret n° 2016-1081 portant nomination de M. KOUA Assémien Paul, chef de la Cellule de Coordination de la politique fiscale du ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.	652
30 nov. ....	Décret n° 2016-1083 portant nomination de M. TRAORE Seydou, directeur général du Budget et des Finances du ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.	653
7 déc. ....	Décret n° 2016-1101 portant création, organisation et fonctionnement du Comité paritaire de Pilotage du Partenariat en matière de Formation professionnelle et technique, en abrégé CPP.	653
2017		
8 février....	Décret n°2017-85 modifiant le décret n°2016-478 du 7 juillet 2016 portant organisation du ministère de la Justice.	654

### PARTIE NON OFFICIELLE

Avis et annonces.	656
-------------------	-----

### PARTIE OFFICIELLE

#### ACTES PRESIDENTIELS

##### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

*DECRET n°2016-788 du 12 octobre 2016 relatif aux modalités d'application de l'ordonnance n°2016-588 du 3 août 2016 portant titres d'occupation du domaine public.*

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur rapport conjoint du ministre des Infrastructures économiques, du ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et du ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances,

Vu la Constitution ;

Vu l'Acte uniforme de l'OHADA portant sur le droit de l'arbitrage ;

Vu la loi n° 2003-208 du 7 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, telle que modifiée par l'ordonnance n°2007- 586 du 4 octobre 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 2016-588 du 3 août 2016 portant titres d'occupation du domaine public ;

Vu le décret n° 65-27 du 30 janvier 1965 portant réglementation des délais de prescription applicables aux dettes de l'Etat, des établissements publics et des collectivités secondaires ;

Vu le décret n° 2005-110 du 24 février 2005 portant Code des marchés publics, tel que modifié par le décret n°2014-306 du 27 mai 2014 et le décret n°2015-525 du 15 juillet 2015 ;

